

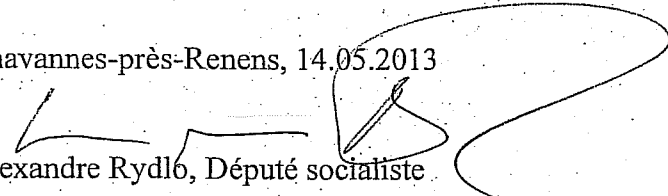
Séance du mardi 14.05.2013

Proposition de détermination en suite de la réponse à l'interpellation « Contrôle des armes à feu : feu libre ou feu halte ? »

Conscient qu'une bonne vue d'ensemble des armes à feu en circulation permet de prévenir des drames, le Grand Conseil encourage le Conseil d'Etat à :

- continuer d'établir et de développer les bases de données « ARMADA » et « Waffenplatform » ;
- initier un contrôle des armes sur la durée pour une meilleure traçabilité ;
- introduire un échange de données systématique bidirectionnel entre la police et l'autorité de protection de l'adulte et de l'enfant, de même que soutenir cette autorité dans la détection des personnes à risque.

Chavannes-près-Renens, 14.05.2013


Alexandre Rydlo, Député socialiste

art 117